

Image not found or type unknown



S'il vous plaaaaaaait c'est très urgent

Par **manelamin**, le **07/03/2011 à 15:27**

Bonjour,
je veux savoir pourquoi il me donne un deuxième et un troisième récépissé en attendant mon séjour de salarié ????
franchement je vais avoir une dépression!!!!

cordialement

Par **salim**, le **07/03/2011 à 19:26**

Bonjour,

as tu passé ta visite médicale?

Par **manelamin**, le **07/03/2011 à 19:28**

bonsoir,

non pas encore je l'attends !!!!!!!

Par **samia92**, le **08/03/2011 à 16:10**

il me semble que tant que tu n'a pas passé de visite médicale, tu ne peux obtenir ton titre de séjour.

C'est la raison pour laquelle, les autorités te fournissent des récépissés successifs.

A ta place, je contacterai le centre médical dont tu dépends (en fonction de ton lieu d'habitation) afin de m'assurer que la préfecture a bien transféré ton dossier.

Cdt,

S.

Par **manelamin**, le **08/03/2011 à 16:28**

et si le centre médicale me dit que la pefecture n'a pas envoyé mon dossier ça veut dire quoi la?
cordialement

Par **samia92**, le **10/03/2011 à 11:59**

Normalement, la préfecture n'envoie pas ton dossier au centre médical s'il manque des pièces importantes. Votre dossier est-il bien complet ?

Peut-être que le centre médical a pris du retard dans le traitement des dossiers.

Un seul conseil : appelez votre centre afin d'en savoir plus !

Cdt,

S.

Par **manelamin**, le **10/03/2011 à 12:42**

merci beaucoup pour les conseils